L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

FONDEE EN 1827 — NOUVELLE-ORLEANS, LNE., MERCREDI 27 JUIN, 1917. — Vol. 90. No. 306.

RÔLE DE LA GRÈCE

Allemands surpris près de Hurtebise, par les Français

Une partie d'Athènes occupée par le s troupes françaises. — Combats entre aviateurs sur les Flandres.— Fermiers américains appelés à jouer un grand rôle. — Frais de guer re de l'Angleterre. — Premier Venizelos formera un nouveau cabi net en Grèce.

Paris, 26 juin. — Les Français ont surpris les allemands au nord-ouest de Hurtebise. Nos troupes, dit le rapport, après un court bombardement ont attaqué les positions de l'ennemi et ont dispersé ses premières lignes. Une contre-attaque de l'ennemi est demeurée infructueuse. Les allemands ont éprouvé de grandes pertes et nous avons fait 300 soldats prisonniers et dix officiers.

Les allemands ont essayé plusieurs coups de main dans la region de Tahude et dans l'Argonne, mais ils ont été repoussés.

Londres, 26 juin. — Des rapports annoncent que les troupes françaises occupent une partie de la ville d'Athènes. C'est la deuxième fois depuis la guerre que des troupes ont été dirigées vers Athens. Les Français ont pénétré dans la ville afin de disperser une émeutre organisée par des réservistes et des marins, sous le commandement de Demetrios Gounaris, ancien premier grec, qui avait été déporté après l'abdication de Constantin.

Londres, 26 juin. — Trois aviateurs anglais ont attaqué dix aéroplanes allemands sur les Flandres. Un rapport officiel annonce qu'un ou probablement trois des machines allemandes ont été abattues. Les aviateurs anglais sont sortis indemnes de ce combat.

Londres, 26 juin. — R. E. Prothero, ministre de l'agriculture a déclaré hier, a un correspondant de la Presse Associée, que les fermiers de Etats-Unis sont appelés à jouer le plus grand rôle dans cette guerre mondiale, pour la liberté des peuples. Le Président Wilson à fait un appel aux fermiers, car il faut des vivres en grande quantité pour arriver au succès.

En Angleterre plus de 120.000 femmes se sont mises courageusement à l'œuvre, et sont aux champs, récoltant divers produits. Que la guerre se prolonge ou cesse bientôt, on a néanmoins besoin de beaucoup de vivres.

Londres, 26 juin. — Un rapport livré à la publicité par le chancelier Bonar Law, annonce que les frais de guerre de l'Angleterre, du 8 octobre au 9 décembre, de l'année dernière, par jour, avaient été de £6,615.000. Du 1er avril au 5 mai, 1917, par jour £7.791.000, tandis que du 6 mai au 9 juin, £7,752,000 par jour.

Paris, 26 juin. — Une dépêche d'Athènes via le Havre, dit que le Premier Venizelos, qui a été avisé par le roi Alexandre de former un nouveau cabinet, est arrivé a Vienne, et sera reçu par le roi.

Londres, 26 juin. — Il est probable, annonce une dépêche d'Athènes adressée au Times, que siès le parlement sera convoqué M. Venizelos probablement proposera aux deputés que la Grèce se joigne aux alliés. Il ne tient pas cependant à mobiliser la nation contre sa volonté, et se propose auparavant d'ouvrir une campagne afin d'expliquer au peuple que ses interêts sont de se joindre à la cause de l'entente. D'une source certaine on annonce que M. Venizelos, formera un nouveau cabinet d'ici à mercredi.

Est-ce un suicide? Ou une farce?

En se rendant au marché hier, Mlle Annie De Frantis, 6025, rue Constance, trouva sur le trottoir un billet écrit par un nommé Charles Gray, dont la teneur était ainsi conçue:

"Quiconque trouvera ce billet le remettra à la police. Je me nomme Charles Gray, mon adresse est au No. 142 rue 22me, Chicago, Ill. Ma mère est à New York, mais mon épouse demeure à l'adresse indiquée; je ne l'ai pas vue depuis deux ans. Je souffre de cette hideuse maladie, la tuberculose. Je porte à mon doigt une bague sur laquelle sont gravées les initiales C. G., une montre commune, contenant le portrait de ma femme. Elle a causé ma perte.

Je dirai une prière pour tous ceux qui m'ont fait du tort, et également pour ceux à qui j'ai fait du mal. Vous trouverez mon corps dans le fleuve, car je vais me présenter devant mon Créateur, et à l'enfer en même temps. Si cela ne vous donne pas trop de tracas, veuillez faire parvenir mon corps à ma mère, si ma femme ne le veut pas. Bonne chance, au revoir, et que Dieu vous bénisse tous.

"Signé: CHARLES GRAY".

"Lorsque l'on trouvera ce billet mon corps sera dans la rivière."

Société du gaz de Paris

MM. les actionnaires sont informés que les dépôts effectués en vue de l'Assemblée Générale ordinaire, convoquée pour le 29 mai 1917, n'ont pas réuni un nombre d'actions suffisant pour que l'Assemblée puisse délibérer, et ce, malgré la prorogation du délai de dépôt, décidée par le Conseil d'Administration. En conséquence MM. les Actionnaires ont été convoqués à une assemblée.

Conformément aux Statuts cette assemblée délibérera valablement quel que soit le nombre des actions présentes ou représentées, mais seulement sur les objets portés à l'ordre du jour de la première réunion.

Les dépôts effectués en vue de l'Assemblée Générale du 29 mai seront valables sans autre formalités pour l'Assemblée de juin, ainsi que les cartes ou pouvoirs précédemment délivrés.

Les nouveaux dépôts d'actions continueront à être reçus dans les caisses des établissements de crédit ou de leurs succursales et Agences.

Procès du jour à la Nlle. Orléans

Quatre cafetiers ont été trouvés coupables, hier, pour violation de la loi des liqueurs, et mis à l'amende ou condamnés à l'emprisonnement. A. B. Cabirac, propriétaire d'un café au coint de l'avenue de l'Esplanade et du Bayou St. Jean, a été condamné à 30 jours d'incarcération à la maison des détenus, pour avoir vendu des liqueurs aux soldats en uniforme. Le juge Foster a refusé d'imposer une amende. C'est la première condamnation imposée depuis que cette nouvelle loi fédérale a été mise en vigueur.

Maurice J. Healey, cafetier, 1610, rue Moss, a été condamné à 30 jours d'emprisonnement, et George Sauton, mi sà l'amende de 10 dollars, pour violation de la dite loi. Le 4 juin, Sauton avait acheté deux bouteilles de bière pour des soldats, dans le café de Healy. La cour a déclaré que Healy savait que la bière avait été achetée pour les soldats.

C. L. Baker, de Slidell, Lne., a été mis à l'amende de $250 pour avoir expédié quatre litres de whiskey et 12 bouteilles de bière, à meridian, Miss., où existe la prohibition. Baker, par l'entremise de son avocat, plaida coupable, et paya l'amende.

Anthony Fernandez commis de bar au café de Louis Sierra, 637, rue Iberville, a plaidé coupable devant la cour juvénile, d'avoir vendu des liqueurs à Leslie Johnson, âgé de 13 ans, et a été mis à l'amende de 50 dollars. De semblables accusations avaient été déposées contre le propriétaire du café et un individu, mais les poursuites ont été abandonnées.

L'inventaire de la succession de Charles A. Brodtman, a été déposé à la cour par Mme Odille Brodtman Himmelreich, et se chiffre comme suit: actif, $9,573; passif, $688.

L'inventaire de la succession de Nita Fallon, déposé à la cour par John G. Kostmeyer, démontre un actif de $13,652, et le passif est de $10,087.

GRANDE DISTRIBUTION ANNUELLE DE PRIX

La 45me distribution annuelle de prix, sous les auspices de M. Emile Genoyer, consul de France, aux élèves de l'école gratuite de l'Union Française, aura lieu à la salle de la société, demain, jeudi 28 juin 1917 à 9 heures 30, du matin.

Les Vols Audacieux Par Cambrioleurs

La bande de voleurs qui dévalise les épiceries de la compagnie Nelson, a cambriolé lundi soir l'épicerie No. 4, à l'angle des rues Félicité et Magazine, et se sont emparés de marchandises evaluées à 51 dollars. Ce n'est qu'hier matin, en ouvrant l'épicerie que le gérant, Peter Ferrara, 618, rue des Français, s'aperçut du cambriolage, et avisa la police.

L'investigation ouverte démontra que les cambrioleurs avaient escaladé une barrière, faisant face à la rue Félicité, et s'étaient introduits dans l'épicerie en coupant les panneaux d'une porte de derrière.

Hier matin on trouvait également en face de la demeure de Mme Charles Wild, 1761, rue Tchoupitoulas, une charrette à bras, qui avait servi pour transporter les marchandises volées de l'épicerie de la compagnie.

INCULPE DE RECELEMENT

Isidore Esclusa, qui tient une boutique d'occasion au No. 1438, rue Bourbon, est détenu, inculpé de recèlement. Esclusa avait acheté une chaudière de cuivre valant 20 dollars, appartenant à M. P. A. Capdau, 2940, avenue des Champs-Elysées. Joe Monnier et Victor Bijou, nègres, ont avoué avoir volé la chaudière, et qu'ils l'avaient vendue à Esclusa. Ce dernier de prime abord nia avoir en sa possession la chaudière, mais plus tard désigna à la police où elle se trouvait, cachée sous des chiffons.

M. Capdau déclara à la police qu'on lui avait enlevé récemment de nombreux objets évalués à 70 dollars, mais c'était la première fois qu'il faisait un rapport à ce sujet. Les noirs, d'après la police, déclarèrent avoir volé tous les objets, qui avaient été également vendus à Esclusa pour $5.85. Ce dernier nia l'accusation.

GUILLAUME

Le kaiser donne l'impression d'un homme qui n'est plus de taille avec les événements qu'il a déchaînés et qui le submergent. Depuis quelque temps déjà, il fait dans son propre empire une figure médiocre et dont les traits, si saillants autrefois, s'effacent de jour en jour. D'autres hommes que lui ont pris la direction profonde des affaires, dont il n'a plus que le maniement extérieur. Il fait encore partie d'un décor impérial; il ne l'emplit plus a lui tout seul, comme jadis. Avec qui sera-t-il obligé, demain de partager son rôle et le pouvoir?

Néanmoins, l'analogie, qui se présente tout de suite à l'esprit, de cette situation avec celle de la monarchie française à la veille de la Révolution nous parait artificielle et sans fondement. Les sourdes préparations du dix-huitième siècle n'y sont pas; l'enchaînement historique est différent. Les circonstances ne sauraient davantage être comparées, à moins de se borner à une vue sommaire.

Il faut discerner en outre où est la force de l'Allemagne contemporaine. Appuyée au militarisme, créée par le militarisme, elle ne se soutient que par lui dans tous les domaines. Elle s'écroulerait de partout s'il venait à être brisé. Le militarisme est la grande réalité allemande: tout le reste est faux et truqué, la démocratie comme la culture. Peuple et kaiser, toutes les classes demeureront unies tant que la puissance militaire sera intacte, tant qu'il restera l'espoir de la conquête et l'ombre d'une proie.

Ce serait une dangereuse chimère d'envisager comme le dénouement possible une révolution ou simplement une révolte. L'Allemagne moderne ne tient pas à prendre d'assaut ses Bastilles, et elle rêve d'opprimer le peuples au lieu de les émanciper. Voilà la base solide de notre pensée et de notre action, si nous voulons achever la victoire et fonder ensuite une paix qui ne soit pas chancelante.

ALFRED CAPUS,
de l'Académie française.

LES FRAUDEURS

Beaune. — Pendant le mois de mai les laboratoires d'analyses du service de la répression des fraudes de Dijon et de Beaune ont reçu 302 échantillons en majeure partie provenant du prélèvement des farines, des laits et des vins.

165, c'est à dire 54 pour cent ont révélé des manœuvres frauduleuses.

UN GISEMENT DE CHARBON

Flers de l'Orne. — Sur la commune du Chatelhée, près des exploitations des scieries de France, on vient de découvrir un gisement de charbon.

LE BILLET PARISIEN DE JEAN-BERNARD

A diverses reprises la retraite du Comte Tisza a été envisagée et annoncée, sans que pourtant le Ministre de Hongrie quitta la place. Aujourd'hui c'est chose faite et officielle. L'événement ne nous inspire aucun regret. Le Comte Tisza comme son père d'ailleurs, était pour la France un ennemi actif et irréconciliable; dans les actes qui ont préparé et déterminé la guerre, il a joué un rôle de premier plan. Sa personne nous intéresse donc peu et son départ nous laisse froid.

Ce qu'il faudrait savoir c'est l'attitude de son successeur encore inconnu et si, avec le comte Tisza sa politique doit disparaitre. Pour cela il serait nécessaire de connaître exactement les motifs de sa chute et les points sur lesquels sa volonté était mise en échec. La presse a fourni beaucoup de raisons qui ne sont sans doute pas toutes exactes et qui ne peuvent avoir en tous cas la même valeur ni la même influence.

Peut-être y a-t-il d'abord une question de caractère, une incompatibilité d'humeur avec le souverain. Le comte Tisza était déjà ministre et homme d'importance sous le défunt Empereur François Joseph. Il en est des vieux ministres comme des vieux serviteurs; ils ont pris dans la maison un ton et des habitudes d'autorité dont les nouveaux arrivants ont peine à se satisfaire. Guillaume II n'a pas supporté la tutelle de Bismark et l'a trouvé pesante à ses épaules de jeune souverain. L'histoire y verra un exemple d'ingratitude vis à vis du fondateur de l'Empire allemand, mais le psychologue n'en a pas éprouvé de surprise. Chacun aime à être maître chez soi et Charles Ier peut avoir éprouvé quelque gêne dans l'accomplissement de ses fonctions impériales du fait du comte Tisza et de sa prétention de fournir des avis écoutés.

Le Ministre hongrois n'a pas la souplesse d'un courtisan, il n'a pas même de tendance à la concession. C'est un grand seigneur hongrois, magyar jusqu'au bout des ongles, de tempérainment quelque peu féodal; il est ardent à la lutte, ne recule pas les conflits, et apporte une énergie vigoureuse à faire triompher des conceptions et des principes sur lesquels il ne transige guère.

Le premier de ces principes c'est que, dans le dualisme austro-hongrois, la Hongrie ne doit pas jouer un rôle effacé ou secondaire; elle doit être à côté de l'Autriche comme une égale, et comme l'égalité absolue est chose difficile à réaliser, le comte Tisza la pousserait souvent à se mettre en tête. A elles deux, elles se partagent la domination sur les autres nationalité que renferme l'Empire. De même que les Tchèques et les Youges Slaves reçoivent leurs lois de la bureaucratie de Vienne, de même les Serbes, les Croates et les Slovaques, aussi bien que les Roumains doivent accepter la suprématie hongroise. Il n'y a place dans l'Empire que pour deux couronnes et deux royaumes et au-dessous des deux races privilégiées végètent des sujets éternellement voués au sort des vaincus.

Une autre pensée maitresse du Ministre tombé est la croyance au maintien nécessaire des prérogatives de caste. Il y a une hiérarchie indispensable entre les divers éléments d'un peuple et l'autorité doit être préservée des atteintes imprudentes de la masse, comme entre les peuples eux-mêmes.

M. Tisza repoussait toutes modifications apportées à l'organisation du suffrage dans le but de lui donner plus d'extension et un caractère plus égalitaire. Pour défendre sa cause il a comparé le monde d'élection actuellement employé en Hongrie avec celui dont use la Prusse; de cette comparaison il a conclu que la Hongrie jouissait d'une système plus largement démocratique et que chez elle la réforme devait être considérée comme accomplie. En réalité il se défie des aspirations populaires et veut retenir la direction des affaires dans le cercle d'une aristocratie, avec adjonction de bourgeoisie, puisque les temps que nous traversons l'imposent, mais en tenant la démocratie à l'écart.

On prétend également, et les preuves en abondent que M. Tisza a voulu faire prédominer une conception toute hongroise dans le fameux projet de la Mittel-Europa; non pas qu'il éprouve la moindre antipathie pour l'Allemagne, il en a été au contraire le collaborateur fidèle, nous pouvons ajouter le complice le moins scrupuleux, et dans l'Allemagne ce qu'il préfère c'est la Prusse. Il apprécie les modes impérieux du gouvernement et ses méthodes réalistes; il se rappelle que c'est la victoire de Sadowa remportée par les troupes prussiennes, qui a abaissé l'orgueil autrichien et permis à la Hongrie de relever le front. Mais il n'acceptait pas que dans l'organisation économique projetée la Hongrie fut traitée en sœur cadette et qu'on tirât d'elle plus de profits qu'elle n'en recevait; il ne veut même pas que sous la raison sociale Autriche Hongrie, le pays des Magyars soit lié dans une règlementation dont il n'aurait pas eu le loisir de discuter spécialement les termes; par d'Autriche-Hongrie mais l'Autriche et la Hongrie, celle-ci stipulant pour elle-même et prenant avant tout conseil de ses intérêts.

Est-ce la résistance à la réforme électorale, est-ce l'indépendance affirmée dans la discussion du règlement économique, est-ce l'intransigeance dans la question des nationalités qui oblige M. Tisza à la retraite, est-ce mêlé à toutes ces causes un manque de sympathie de la part du souverain? Il serait difficile d'exprimer sur ces points une opinion décisive. On peut cependant remarquer que dans les milieux germaniques de manifestent vis à vis des Slaves des intentions de cordialité inconnues jusqu'à ce jour. L'Autriche qui les a opprimées au début de la guerre fait montre à leur égard de ménagements et voudrait réveiller leur loyalisme par les promesses d'un avenir meilleur. A défaut du trialisme qui élèverait dans l'Empire trois royaumes, on recourrait à une sorte de fédéralisme, donnant, à chaque nationalité une apparence d'autonomie. C'est un piège car l'Empire victorieux serait vite oublieux de ces promesses mais encore faut-il tenter ce moyen de séduction et pour faire croire à la sincérité d'une politique nouvelle, faut-il employer des gens nouveaux.

G. REYNALD, Sénateur,
Secrétaire de la Commission des Affaires Etrangères.

Décision dans un grand procès

La "Bluefields Steamship Company," qui avait intenté un procès pour $15,000,000 contre la "United Fruit Company", devant les cours de la Pennsylvanie, a perdu son appel hier devant la cour d'appel de circuit des Etats-Unis, à Philadelphie. Cette compagnie avait déjà perdu son procès devant la cour fédérale.

La compagnie Bluefields, alléguait que la "United Fruit Co." était une compagnie de trust, et que son système de faire des affaires rendait toute concurrence impossible. La compagnie Bluefields est actuellement entre les mains d'un receveur nommé E. E. Wood.

Pour fortifier la trésorerie achetons des bons de la défense Nationale

La conduite de la guerre jusqu'à sa conclusion victorieuse dans laquelle, il n'y aurait pas de paix durable, nécessite un effort financier parallèle à l'effort militaire.

Que nos économies que les disponibilités ainsi créées et dont nous pouvons disposer ne restent pas inutilisées.

Elles peuvent utilement concourir au succès de nos armes.

Utilisons-les pour acheter des bons de la défense Nationale dont l'intérêt payable d'avance et exempt d'impôt est de 4 pour cent pour les bons à trois mois, et de 5 pour cent pour ceux à 6 mois et à un an. Les coupures sont de 100 fr. 1,000 fr. et au-dessus, ce qui met ce placement temporaire à la portée aussi bien du capitaliste que de la petite épargne pour laquelle il existe même bien du capitaliste que de la petite épargne pour laquelle il existe même des bonds de 5 fr. et de 20 fr.

Le Public peut se procurer ces bons immédiatement — titre contre argent — aux Bureaux de Postes, chez les percepteurs, receveurs des Finances, Trésoriers généraux, dans les maisons de banque, chez les notaires et à la Banque de France.

ARRESTATION D'UN SOLDAT

Sidney Ansted, 20 ans, membre de la compagnie L, a été appréhendé hier, au moment où il descendait d'un paquebot à Milneburg, inculpé de vol qualifié, par les autorités de Hammond, Lne. Ansted avait en sa possession $146, et prétend avoir gagné l'argent au jeu. Il refusa de donner l'argent à la police. Ansted sera renvoyé à Hammond.

COMITÉ DU SÉNAT

Plus d'extension accordée au bill du contrôle des vivres

Si le Sénat adopte les amendements ajoutés au bill, le gouvernement perdrait $4,000,000. — Enrôlement des femmes du pays dans la société d'administration des vivres. — Le bill des rivières et des ports.

Washington, 26 juin. — Un sous-comité d'agriculture du Sénat, a accordé plus d'extension au gouvernement sur le contrôle du fer, de l'acier et leurs produits le pétrole, instruments aratoires, etc., par un amendement au bill du contrôle des vivres, de l'administration. D'autres amendements adoptés par le sous comité feront disparaitre de beaucoup l'opposition faite à la législation à l'égard d'exonérer les produits des fermiers, des jardiniers et des éleveurs d'animaux, qui ne seront pas sous la juridiction de l'administrateur des vivres.

Le comité a remis à plus tard toute discution en ce qui a trait aux sections de la prohibition.

Le comité soumettra le bill au Sénat demain, et l'on s'attend à d'importantes modifications.

En ce qui concerne l'amendement de la Chambre, prohibant la production des boissons alcooliques à l'aide de comestibles, le comité favorise un substitut qui accorderait de certains privilèges à la production des bieres et des vins.

Le débat sur le bill du contrôle des vivres par le sénateur Chamberlain se continu au Sénat.

Washington, 26 juin. — D'après des chiffres soumis par le comité des finances du Sénat, aujourd'hui, composé d'experts statisticiens, le gouvernement fédéral perdrait $4,000,000,000 ou plus, annuellement de revenus, si le Sénat adopte les amendements ajoutés par les prohibitionnistes, au bill du contrôle des vivres. On ne croit pas que ce rapport changera le programme du Sénat, qui est déterminé d'établir sous quelque forme, la prohibition dans le pays.

Les revenus du gouvernement fédéral se chiffrent annuellement à peu près à $750,000,000. A part de ce montant, par les nouvelles lois adoptées à l'égard des impôts et patentes sur les liqueurs, le gouvernement réunirait des revenus que l'on estime se monteraient approximativement à un chiffre quatre ou cinq fois au-dessus du montant plus haut mentionné.

Washington, D. C., 26 juin. — L'administrateur des vivres se propose de demander aux ministres de toutes les églises du pays le 1er juillet, dans leurs sermons de prier leurs ouailles, d'adopter un système d'économie, afin d'éviter tout gaspillage de vivres. On commencera à enrôler lundi, les femmes du pays, dans la société d'administration des vivres.

Washington, D. C., 26 juin. — Des avis reçus aujourd'hui, annoncent que le cabinet serbe sera reconstitué à cause de la démission de trois membres. Le nouveau cabinet sera composé des personnes suivantes:

Premier ministre et ministre des affaires étrangères, Nicholas P. Pashitch; ministre des finances Stoyan Proditch; ministre de l'intérieur, L. Jovanovitch; ministre de la justice, M. Djouritchitch; ministre de l'agriculture, M. Ninthcitho; ministre de la guerre, général Terzitch.

Washington, D. C., 26 juin. — On s'attend ce soir à un vote final sur le bill des rivières et des ports, s'élevant approximativement à $26,000,000. Quoique le bill rencontre une forte opposition, on croit qu'il sera adopté.

UN ARRETE-LOI

Déclare nulle toute vente de titres pris par les Allemands

On sait que d'après des nouvelles venues de Bruxelles et recueillies notamment par la "Gazette de Lausanne," les Allemands auraient l'intention de saisir dans les banques et dans les coffres-forts particuliers en Belgique les titres appartenant à des sujets de pays en guerre avec l'Allemagne ou à les Belges réfugiés à l'étranger. Nous croyons pouvoir dire que le gouvernement belge n'a pas encore reçu confirmation de ces nouvelles.

Quoiqu'il en soit, nous pouvons annoncer que le gouvernement, au cours des dernières réunions qui ont eu lieu, a arrêté le texte d'un important arrêté-loi qui vient d'être soumis à la signature royale.

Cet arrêté tend à établir que toutes ventes de titres pris par les Allemands dans les coffres-forts particuliers et dans les banques belges, depuis le 4 août 1914, seront déclarées nulles et non avenues.

Pendant un délai de trois ans après la signature de la paix, tout propriétaire de titres volés ou réalisés sera autorisé à faire annuler la vente et à réclamer des dommages intérêts, même si l'acheteur a été de bonne foi.

SOLDAT BELGE REFORME, EST INCORPORE DANS L'ARMEE ALLEMANDE

Des "Informations Belges":

On sait que d'assez nombreux Belges ont été incorporés dans l'armée allemande et que, il y a quelque temps, le député socialiste allemand Kunert, a interpellé le chancelier du Reichstag, au sujet de cette iniquité. Le témoignage direct ci-après, émanant d'un Bruxellois, célibataire de 31 ans constitue une nouvelle confirmation de l'arbitraire des envahisseurs:

"Né à Bruxelles, d'un père allemand naturalisé belge et d'une mère française née à Saint-Etienne-Rouvuy. Engagé volontaire en 1912 au 9e régiment de ligne de l'armée belge, il dut quitter l'armée pour faiblesse de constitution. Il fut incorporé dans l'armée allemande le 17 octobre 1916 au dépôt du 250 régiment d'infanterie à Aix la Chapelle.

"Il fut envoyé au front russe en novembre 1916. Revenu au dépôt à Aix, il a décidé de s'enfuir et est passé en Hollande le 17 avril, en même temps qu'un autre Belge né en Allemagne de père et mère belge et aussi incorporé, Pierre X... actuellement à Schaesberg.

"Les Belges et alsaciens qui sont dans ce cas, et ils sont assez nombreux, sont envoyés au front russe."

Nomination de M. Samuel Stone

M. Samuel Stone, Jr., architecte local bien connu, a été nommée commissaire des utilités publiques hier, en remplacement de M. Harold Newman, démissionnaire, il y a une semaine. Les emoluments de cette place sont de $6,000 par an, et le terme non échu est pour une période de 3 ans et demi.

M. Stone annonce qu'il fera mettre strictement en force les lois du dimanche, y compris celle qui ordonne la fermeture des établissements publics, qu'affecte la dite loi. La démission de M. Newman a été causée par une controverse sur la meilleure façon de mettre en vigueur la loi. Le nouveau commissaire aura une juridiction sur la police et les départements des incendies.

M. Stone demeure à la Nouvelle-Orléans depuis 1891, et s'était affilié avec M. Thomas Sully, comme architecte. Cette firme construisit le premier gratte-ciel, à la Nouvelle-Orléans, l'édifice Hennen, ce qui avait prouvé qu'il fût possible de construire des édifices dont les sommets se perdent dans les nues. On se rendit compte que de solides fondations pouvaient être construites en ville.

Plus tard des plans et devis avaient été tracés par M. Stone pour les édifices de la Maison Blanche, l'Athéneum, Milliken Memorial, nombre de théâtres et autres édifices. M. Stone était membre de la commission des levées d'Orléans, pendant l'administration du gouverneur Sanders, et avait toujours été membre de l'organisation régulière de la démocratie. Ses bureaux sont situés dans l'édifice Liverpool and London and Globe, et sa demeure se trouve au No. 1919, rue Jeannette.

SEPT PRISONNIERS FRANÇAIS S'EVADENT

Le Mans. — Le sergent Tenni et six de ces camarades d'internement dont deux russes, se sont évadés d'un camp de Bavière après avoir franchi 250 kilomètres en douze jours et douze nuits de marche. Ils jouissent actuellement d'une permission.